

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Arrêté du 2 novembre 2023

portant affectation à la mission « Espace, armement et organismes divers du ressort des ministères économiques et financiers » du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2326972A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 8 août 1964 portant création d'une mission de contrôle économique et financier auprès des entreprises du secteur aéronautique et spatial, ensemble les arrêtés des 26 mai 1999, 24 mai 2005, 12 octobre 2010 et 18 juin 2019 ayant notamment modifié sa dénomination ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2010 portant suppression de la mission « Pétrole, chimie et ressources minières » et modification de la dénomination et des attributions de missions du service du contrôle général économique et financier, notamment son II ;

Vu le décret du 13 octobre 2023 portant nomination de Monsieur Arnaud PHELEP dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Arnaud PHELEP, administrateur de l'Etat du grade transitoire, nommé dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I), est affecté à la mission « Espace, armement et organismes divers du ressort des ministères économiques et financiers » du Contrôle général économique et financier, à compter du 2 novembre 2023.

A compter de la même date, Monsieur PHELEP est mis à disposition à temps partiel de la mission « Energie » du Contrôle général économique et financier.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 2 novembre 2023

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE